



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ouzbékistan

Question écrite n° 30988

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les atteintes aux droits de l'homme en Ouzbékistan. En effet, la liberté d'expression y est strictement limitée, et les défenseurs des droits de l'homme fréquemment soumis à des actes de harcèlement et d'intimidation et placés en détention. Ces militants et les proches des condamnés à mort, qui luttent pour sauver la vie de ces derniers, ont fait l'objet de pressions visant à leur faire cesser leurs activités. Des dizaines de personnes ont été exécutées en Ouzbékistan après avoir été condamnées à l'issue de procès inéquitables. Un grand nombre d'entre elles ont été torturées. La corruption est en outre présente tout au long de l'enquête, de l'instruction et du procès proprement dit, y compris lors de la procédure d'appel. Le plus grand secret entoure la possibilité de déposer un recours en grâce, la date de l'exécution et le lieu où le corps du supplicié est enterré, ce qui aggrave le châtement infligé au prisonnier et l'étend à sa famille. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement afin d'inciter les autorités ouzbeks en premier lieu à abolir la peine de mort et à améliorer son système pénal, qui semble aujourd'hui défaillant.

Texte de la réponse

La France accorde une grande attention à l'évolution de la situation des droits de l'homme en Ouzbékistan et s'attache à inciter les autorités de ce pays à engager des réformes en faveur de la démocratie et de l'État de droit, sous toute ses formes (ouverture de la vie politique, liberté d'expression, et amélioration du système judiciaire notamment). Le ministère des affaires étrangères intervient régulièrement auprès des autorités ouzbèkes, lors des contacts bilatéraux ou dans le cadre de l'Union européenne, pour leur demander d'adopter un moratoire sur la peine de mort, et d'abolir ensuite définitivement cette condamnation. La France marque de manière répétée son soutien aux défenseurs des droits de l'homme dans ce pays et, dans un contexte où la situation des droits de l'homme connaît depuis plusieurs mois des évolutions préoccupantes, elle s'attache à entretenir un dialogue politique exigeant avec l'Ouzbékistan.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30988

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9709

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2705